

# Table des matières

## Fiches 1 Bien-être au travail et non-marchand

- 1.1. Un peu d'histoire

## Fiches 2 Une loi et un code du bien-être au travail

- 2.1. Définitions concernant la gestion des risques
- 2.2. Les types de prévention ou Da Ri Do

## Fiches 3 Les acteurs de la politique du bien-être

- 3.1. L'employeur, la ligne hiérarchique et les travailleurs
- 3.2. Le SIPP et le conseiller en prévention
  - 3.2.1. Identification du SIPP
  - 3.2.2. Contenu du rapport d'activités (mensuel ou trimestriel) du SIPP
  - 3.2.3. SIPP commun à plusieurs employeurs
  - 3.2.4. Catégories d'entreprise et formation du conseiller en prévention
  - 3.2.5. Profil de fonction de conseiller en prévention
- 3.3. Le SEPP
  - 3.3.1. Répartition des tâches du SIPP et du SEPP
- 3.4. Le CPPT – Comité pour la prévention et la protection au travail
- 3.5. La délégation syndicale
- 3.6. La responsabilité juridique des acteurs du bien-être au travail
- 3.7. Formation des acteurs du bien-être au travail

## Fiches 4 La politique de bien-être au travail

- 4.1. Le système dynamique de gestion des risques (SDGR)
  - 4.1.1. Modèle de déclaration d'intention relative à la politique de bien-être au travail
- 4.2. L'analyse des risques et les plans d'action
  - 4.2.1. Stratégie Sobane et Déparis
  - 4.2.2. Tableau de bord des Plans de prévention et d'action (PGP et PAA)
  - 4.2.3. Analyse des risques par activité : exemples
- 4.3. Responsabilités des travailleurs
  - 4.3.1. Accueil des nouveaux travailleurs
- 4.4. Les accidents du travail
  - 4.4.1. Prévention des accidents
  - 4.4.2. Exemple de démarche d'analyse de l'accident
  - 4.4.3. Formulaire de déclaration d'accident du travail
  - 4.4.4. Modèle de document interne de compte-rendu de l'accident
- 4.5. Les premiers secours
  - 4.5.1. Contenu type d'une boîte de secours
  - 4.5.2. Modèle de Registre des accidents / incidents et des premiers secours

## Fiches 5 Surveillance de la santé

- 5.1. Décisions du conseiller en prévention médecin du travail
- 5.2. Qui est soumis à la surveillance de santé ?
  - 5.2.1. Tableau des types de surveillance de la santé
- 5.3. Maladies professionnelles
- 5.4. La réintégration des travailleurs en incapacité de travail de longue durée
- 5.5. Politique préventive en matière d'alcool et de drogues sur les lieux de travail
  - 5.5.1. Modèles de déclaration de politique préventive en matière d'alcool et de drogues (CCT 100)

## Fiches 6 Les aspects psychosociaux

- 6.1. Les facteurs psychosociaux du bien-être au travail
  - 6.1.1. Concilier vie privée et vie professionnelle... tout un programme !
  - 6.1.2. L'importance du soutien social
  - 6.1.3. L'entretien de fonctionnement... ça fonctionne !
  - 6.1.4. L'entretien d'évaluation
  - 6.1.5. La description de fonction : pourquoi et comment la réaliser ?
  - 6.1.6. Les ambiguïtés et les conflits de rôle, ça fait mal...
  - 6.1.7. Les modes de direction
  - 6.1.8. La supervision collective
  - 6.1.9. Bilan de compétences
- 6.2. Demande d'intervention psychosociale
  - 6.2.1. Prévention des conflits et du harcèlement
  - 6.2.2. Typologie des situations de conflits et de harcèlement
  - 6.2.3. La personne de confiance
- 6.3. Le stress au travail
  - 6.3.1. Prévenir le stress au travail
  - 6.3.2. Prévention de l'épuisement professionnel (burn-out)
  - 6.3.3. La flexibilité et l'intensification du travail
  - 6.3.4. Questionnaire concernant le stress au travail

**Fiches 7 Catégories particulières de travailleurs**

- 7.1. Les jeunes au travail
  - 7.1.1 Le Tutorat
- 7.2. Les stagiaires
- 7.3. Les femmes enceintes/allaitantes
- 7.4. Les personnes handicapées
- 7.5. Les travailleurs plus âgés
  - 7.5.1. Maintien à l'emploi des travailleurs plus âgés
  - 7.5.2. Outils pour favoriser l'emploi des travailleurs plus âgés
- 7.6. Les intérimaires
  - 7.6.1 Modèle de fiche de poste de travail
- 7.7. Les contrats ALE
- 7.8. Les volontaires, les indépendants et les contrats art. 60

**Fiches 8 Équipements de travail et de protection**

- 8.1. Achat d'équipements : la procédure des trois feux verts
  - 8.1.1. Modèle de rapport de réception et mise en service des équipements
- 8.2. Les services Externes de Contrôle Technique
  - 8.2.1. Liste des contrôles périodiques des équipements
- 8.3. Le registre de sécurité
  - 8.3.1. Modèle de registre de sécurité
- 8.4. Dispositions spécifiques
- 8.5. Équipements de protection

**Fiches 9 Lieux de travail**

- 9.1. Signalisation de sécurité et de santé au travail
- 9.2. Risques électriques
- 9.3. Risques d'incendie et atmosphères explosives (ATEX)
  - 9.3.1 Liste des exigences minimales pour la protection incendie
  - 9.3.2 Consignes générales en cas d'incendie
  - 9.3.3 Exercice d'évacuation
- 9.4. Le plan d'urgence interne (PUI)
  - 9.4.1. Modèle de plan d'urgence interne (PUI)
- 9.5. Risques liés aux déplacements
- 9.6. Gestion des déchets

**Fiches 10 Agents physiques, chimiques et biologiques**

- 10.1. Les niveaux de bruit
- 10.2. Agents biologiques – Classification suivant le degré de risque
- 10.3. Classification et étiquetage des produits chimiques, et consignes de sécurité
  - 10.3.1. Les Agents cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR)
- 10.4. Les ondes électromagnétiques
- 10.5. Ambiances thermiques

**Fiches 11 Dispositions particulières concernant l'occupation des lieux de travail**

- 11.1. Lieux de travail et tiers
- 11.2. Chantiers temporaires ou mobiles

**Fiches 12 Les contraintes ergonomiques**

- 12.1. Écrans de visualisation et sièges de travail et de repos
- 12.2. Troubles musculo-squelettiques
  - 12.2.1 Manutention manuelle de charges

**Fiches 13 Annexes**

- 13.1. Textes légaux
- 13.2. Sources et bibliographie
- 13.3. Abréviations
- 13.4. Le contenu de mon tiroir bien-être

Dans sa première édition 2013, ce document a été une construction collective et paritaire dont l'ossature de base, les textes et la coordination ont été assurés par l'ABBET en collaboration avec les Fonds ASSS et ISAJH et l'APEF. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de cette première édition de la boîte à outils pour le bien-être au travail : des travailleuses et travailleurs, des directions ou coordinations, des délégué-e-s des organisations syndicales, des représentants des fédérations patronales ainsi que le groupe de pilotage des projets bien-être des Fonds sociaux ASSS et ISAJH, assurant la validation progressive de la BOBET.

**Travailleuse ou travailleur ?**

Toutes les données le montrent : les travailleurs du non-marchand sont majoritairement... des travailleuses.  
Nous n'avons toutefois pas employé les deux termes à chaque mention.

Pour cette édition 2020, nous remercions spécifiquement les personnes et organisations qui ont participé à la révision, à la traduction, à la correction et relecture, ainsi qu'à la mise en page :

- Révision et relecture : Thierry Van Linthoudt - asbl CRESEPT vzw
- Traduction : Wanda Demuyser - Techtra bvba
- Corrections : Guy Dewandeler
- Mise en page et illustrations: Donald George